



Projet d'extension du parc éolien à Flesquières

Compte-rendu du forum d'information n°2

Salle des fêtes de Flesquières – Mardi 9 novembre 2021

Sommaire

1. Préambule	3
2. Les participants	4
3. Synthèse des éléments présentés.....	5
3.1 Sur le projet éolien à l'étude.....	5
3.2 Sur les études réalisées.....	7
3.3 Sur la démarche de concertation	9
3.4 Sur les mesures d'accompagnement	11
3.5 Sur la charte d'engagement pour la phase chantier	12
4. Annexes.....	13
Annexe 1 : Méta-plan « Quelles sont vos questions et remarques sur le projet ? »	13
.....	Erreur ! Signet non défini.

1. Préambule

W.E.B Energie du Vent, exploitant du parc éolien des Portes du Cambrésis, étudie depuis 2018 la possibilité d'une extension du parc éolien sur la commune de Flesquières.

L'équipe développement de W.E.B a souhaité dès le début, associer les habitants de Flesquières et d'Havrincourt aux réflexions menées autour de ce projet. Pour cela, elle a souhaité mettre en place une démarche de concertation volontaire et ouverte à tous.

W.E.B Energie du vent a ainsi fait appel à l'équipe concertation de Mazars pour l'aider à mettre en œuvre cette démarche. Depuis le début de l'année, trois événements de concertation ont été organisés. Un forum d'information, animé en mars 2021 a permis de faire découvrir le projet aux habitants. Deux ateliers de co-construction organisés en juin 2021 puis septembre 2021 ont permis aux habitants de découvrir différentes trames d'implantation, de formuler leurs questions et remarques et de travailler sur les mesures d'accompagnement à développer autour du projet.

La concertation arrivant à son terme, un dernier événement a été proposé sous la forme d'un forum d'information afin de dresser le bilan des actions réalisées dans le cadre de la démarche de concertation ainsi que des propositions formulées et qui pourraient être mises en place autour du projet si celui-ci était autorisé.

C'est ainsi que le mardi 9 novembre 2021, 12 personnes se sont rendues à la salle des fêtes de Flesquières pour partager un dernier moment d'échange autour du projet éolien à l'étude. Vous trouverez ci-après la synthèse des échanges ayant eu lieu durant ce forum, structurée par thématiques, retranscrivant les remarques, questions, et propositions émises par les participants, ainsi que les réponses apportées par le développeur W.E.B Energie du vent. Ce compte-rendu est disponible sur la plateforme participative du projet : www.projeteolien-flesquières2.fr

2. Les participants

Acteurs locaux :

- Jack BROTZKY, Conseiller municipal à Flesquières
- Daniel COQUELLE, habitant à Flesquières
- Pierre DE GOUY, habitant à Flesquières
- Aymeric DRAIN, Conseiller municipal à Flesquières
- Bernard DRAIN, habitant de Flesquières
- Philippe GORCZYNSKI, Président de l'association du Tank de Flesquières et des Amis du Cambrai Tank 1917
- Billy JOURNET, 1^{er} adjoint au maire de Flesquières
- Fernande LAMOURET, Maire de Flesquières
- Carole LAVALLARD, Conseillère municipale à Havrincourt
- Fabien LELOIR, 2^{ème} adjoint au maire de Flesquières
- Arnaud MAILLARD, Conseiller Municipal à Flesquières
- Pierre-Luc RINGEVAL, habitant de Flesquières

Mazars Concertation :

- Evan DUBOC, Consultant
- Sophie PELLE, Chef de projet
- Enzo QUENESCOURT, Consultant

W.E.B Energie du Vent :

- Louis HONORE, Assistant chef de projet
- Django MAZARS, Chef de projet

3. Synthèse des éléments présentés

5 panneaux informationnels sur les thématiques suivantes étaient présentés :

- Le projet éolien à l'étude ;
- Les études réalisées ;
- Le bilan de la concertation ;
- Les mesures d'accompagnement co-construites ;
- La charte d'engagement pour la phase chantier.

3.1 | Sur le projet éolien à l'étude

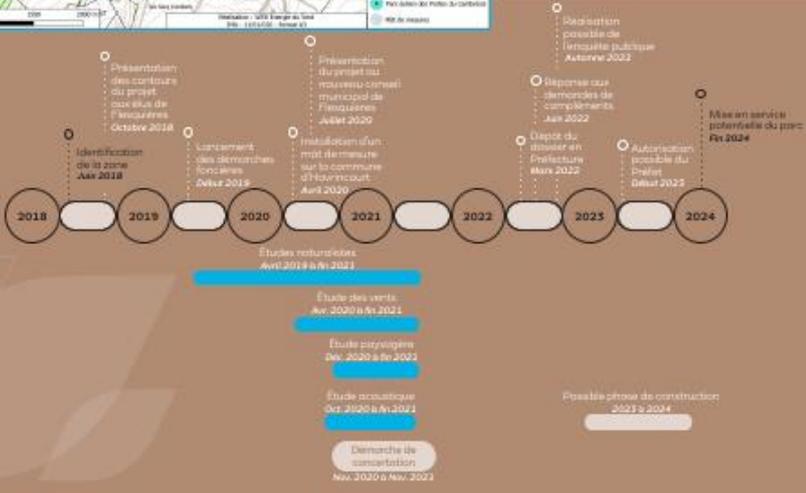
PROJET D'EXTENSION DU PARC ÉOLIEN à Flesquières

LE PROJET À L'ÉTUDE



Les chiffres clés du projet

-  **4** machines réparties sur deux zones
1 éoliennes à l'Est
3 éoliennes à l'Ouest
-  **200 M** de hauteur en bout de pale maximum
-  **700 M** de distance minimale aux habitations



2018 : Identification de la zone - Juin 2018

2019 : Présentation des contours du projet aux élus de Flesquières - Octobre 2018

2020 : Lancement des démarches foncières - Début 2019

2020 : Installation d'un mât de mesure sur la commune d'Heurecourt - Avril 2020

2020 : Démarche de concertation - Nov. 2020 à Nov. 2021

2021 : Présentation du projet au nouveau conseil municipal de Flesquières - Juillet 2020

2021 : Études naturelles - Avril 2019 à Juin 2021

2021 : Étude des vents - Av. 2020 à Juin 2021

2021 : Étude citoyenne - Dév. 2020 à Juin 2021

2021 : Étude acoustique - Dév. 2020 à Juin 2021

2022 : Dépôt du dossier en Préfecture - Mars 2022

2022 : Réception des demandes de compléments - Juin 2022

2023 : Autorisation possible du projet - Début 2023

2023 : Possibilité phase de construction - 2023 à 2024

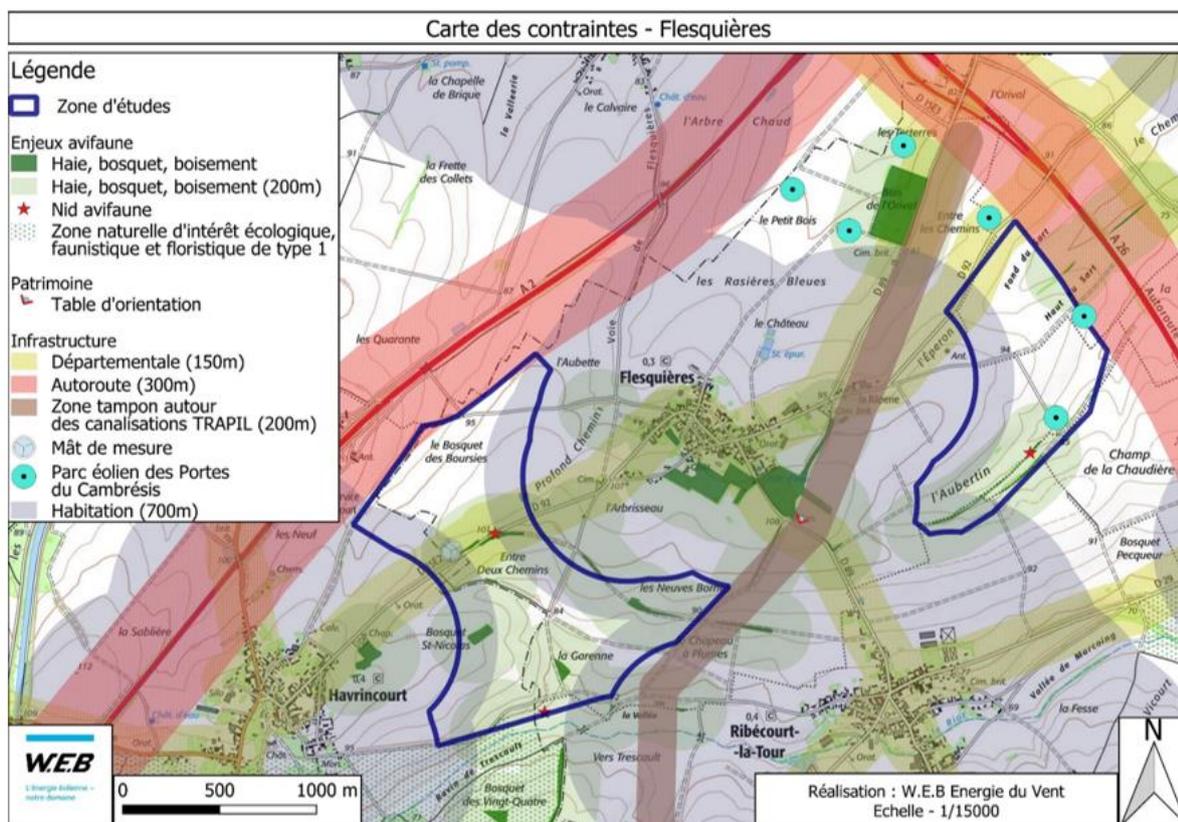
2024 : Mise en service potentielle du parc - Fin 2024



Question sur le projet éolien à l'étude :

Question d'un participant : « La zone « l'Aubertin » a été abandonnée ? »

Réponse de W.E.B Energie : Nous l'avons présenté lors des ateliers précédents, la partie sud de la zone d'étude située à l'est présente de forts enjeux environnementaux liés aux haies qui ont été identifiées par les études écologiques (cf carte de contraintes ci-dessous). De fait, la zone l'Aubertin n'est pas une zone que nous privilégions car elle aurait moins de chance d'être validée par la DREAL.



Question d'un participant : « Où seront situées les éoliennes ? »

Réponse de W.E.B Energie : Nous ne pouvons pas aujourd'hui vous présenter avec certitude l'implantation finale des éoliennes. Nous avons avancé par rapport aux ateliers précédents, notamment grâce aux nombreux retours que vous nous avez formulés et à l'aide des résultats des différentes études que nous avons lancées. Cependant, nous attendons encore des accords sur le foncier afin de pouvoir acter une trame d'implantation définitive. Nous nous engageons à communiquer cette dernière aux élus, dès qu'elle sera disponible. Vous pouvez néanmoins constater que conformément à vos attentes nous validons aujourd'hui une implantation de 3 machines sur la zone Ouest et 1 machine sur la zone Est.

Nous serons en mesure de vous communiquer l'implantation définitive dans les prochains mois.

Question d'un participant : « Vous ne présentez pas de nouvelles informations ? »

Réponse de W.E.B Energie : Comme nous l'évoquons dans la réponse précédente, nous ne pouvons aujourd'hui communiquer avec précisions l'implantation finale. Cependant, nous vous présentons les résultats des différentes études écologique, paysagère, de vent et acoustique, qui ont été menées (cf. ci-dessous). D'autre part, nous avons réalisé quelques photomontages à partir d'une trame potentielle, que nous vous avons présentés lors du forum du 9 novembre, de façon à ce que vous puissiez visualiser plus précisément l'insertion du projet dans son environnement.

Remarque d'un participant : « Malheureusement aujourd'hui, il n'y a pas assez d'effort fournis par les services de l'état pour réaliser la sauvegarde du passé récent. »

Réponse de W.E.B Energie : Afin de répondre à ce critère patrimonial, nous solliciterons l'association du tank de Flesquières, afin de mettre en œuvre une démarche commune lors de la construction. Des premiers points évoqués en interne nous mènent à penser que la possibilité d'avoir un référent connaisseur du patrimoine local lors des excavations peut déjà être envisagé. Nous vous recontacterons pour fixer d'autres méthodes à mettre en œuvre, et ce, avant le dépôt du dossier.

3.2| Sur les études réalisées

Un second panneau présentait les différentes études réalisées dans le cadre du développement d'un projet éolien ainsi que les principaux résultats de ces dernières.

Pour rappel, dans le cadre de la conception d'un projet éolien, 4 grandes études sont nécessaires pour définir une trame d'implantation optimale des éoliennes. Ces dernières permettent d'identifier les différents enjeux et contraintes du territoire afin d'en tenir compte et de concevoir une implantation de moindre impact sur l'environnement au sens large.

Les 4 études réalisées sont :

- L'étude écologique ;
- L'étude paysagère ;
- L'étude acoustique ;
- L'étude des vents.

Voici le panneau sur les études qui a été présenté lors du forum :

PROJET D'EXTENSION DU PARC ÉOLIEN à Flesquières

L'ÉTUDE ÉCOLOGIQUE

Cette étude est réalisée sur un an (cycle biologique complet) et permet de recenser les habitats naturels ainsi que la flore et la faune du territoire afin de vérifier que le projet éolien, et notamment son implantation, est compatible avec les espèces présentes. En fonction des résultats ainsi que des préconisations, W.E.B Energie du Vent retiendra la variante d'implantation qui aura le moindre impact en appliquant le principe ERC (Éviter, Réduire, Compenser).

LES RÉSULTATS

PLUSIEURS ENJEUX AVIFAUNES ET CHIROPÈRES DÉCELÉS :

- Présence d'un axe de migration d'ifus emprunté par des espèces non sensibles à l'éolien ;
- Présence de zones de nidifications de plusieurs espèces à enjeux tels que le tarier père ou le faucon crécerelle ;
- Relevé d'une activité des chauves-souris moyenne à forte autour des haies et bosquets. Présence de quelques espèces patrimoniales.

DES MESURES PRISES POUR RÉDUIRE L'IMPACT ÉOLIEN :

- Mise en place d'un périmètre de protection de 200m autour des bosquets haies et bossements ;
- Respect d'une distance de sécurité vis-à-vis des zones de nidification ;
- Mise en place de mesures de bridage ;

L'ÉTUDE PAYSAGÈRE

Cette étude permet de déterminer les enjeux paysagers et patrimoniaux dans un périmètre d'environ 20 km autour du projet afin de réaliser un projet le plus harmonieux possible dans son territoire.

RÉSULTATS

Les recommandations issues de l'état initial sont les suivantes :

- **Du côté est :** privilégier une complémentarité de machine avec le parc existant proche des Portes du Cambrésis ;
- **Du côté ouest :** privilégier une implantation linéaire parallèle à l'autoroute A1 de manière à dégager la perspective rectiligne sensible de la rue Neave depuis Havincourt. Ce type d'implantation linéaire et proche de l'A1 soulignera et structurera la vue d'importance depuis le mémorial des Nations à Flesquières. Il fera sans avec le paysage anthropique de l'autoroute A1 et du canal du Nord. Pour éviter des rapports d'échelle disproportionnés avec les pavillons de la rue de Lâ-Haut à Flesquières : éviter tout du tiers sud-est de la zone d'étude.

L'ÉTUDE DES VENTS

Cette étude se fait via l'installation d'un mât de mesure et permet de quantifier les directions des vents. C'est en grande partie au travers des résultats de cette étude qu'est déterminée la conception du parc éolien.

LES RÉSULTATS

En résumé nous trouvons sur le site des vents s'élevant en moyenne à 7m/s soit 25km/h. Ces vents proviennent majoritairement du quart sud-ouest. La ressource en vent est donc d'une qualité particulièrement intéressante.

ROSE DES VENTS (EN FRÉQUENCE)

UN JOUR SUR 1000 (MÉTHODE WINDPRO) - 100% (PROBABLE) - 100% (MAX)

Ces résultats nous permettent d'estimer la production de notre parc à 50525 MWh par an. Un ménage en France consomme en moyenne 4500 kWh d'électricité (CRE - 1^{er} Trimestre 2020), ainsi la production annuelle de l'extension du parc de Flesquières correspondrait à la consommation électrique annuelle d'environ 11 000 ménages.

Le parc à l'année fonctionnera donc en moyenne à 35,6% de sa puissance maximale

L'ÉTUDE ACOUSTIQUE

Elle permet de mesurer le bruit ambiant à l'aide de micros puis de modéliser le bruit rajouté par le parc éolien, pour s'assurer que ce dernier respecte la réglementation en vigueur à savoir l'émergence sonore maximum de 5 décibels le jour et 3 décibels la nuit.

Une fois le parc en fonctionnement, une seconde étude acoustique est réalisée afin de vérifier la conformité avec la réglementation et les simulations effectuées avant sa construction.

5 points d'écoute installés du 26 octobre au 12 novembre 2020.

LES RÉSULTATS

Les calculs ont été réalisés en considérant les 4 éoliennes en fonctionnement standard et selon les conditions de l'intervention. Dans le cas où des dépassements d'émergences seraient constatés, un plan de gestion serait envisagé pour chaque catégorie de vent, permettant de respecter la réglementation en termes d'émergence et/ou de niveaux de bruit ambiant.

Lors du fonctionnement des éoliennes du parc éolien de Flesquières pour un vent de sud-ouest, on ne constate aucun risque de dépassement des exigences réglementaires pour les périodes diurne et nocturne.

Les résultats indiquent que le fonctionnement des éoliennes en mode standard permet d'obtenir le respect des valeurs réglementaires aux niveaux des zones d'émergences retenues pour un vent de sud-ouest.

3.3| Sur la démarche de concertation

La démarche de concertation qui a été proposée aux riverains de Flesquières et d'Havrincourt a été élaborée en fonction des attentes exprimées par les personnes rencontrées lors de l'étude des perceptions. Un planning a ainsi été proposé et des thématiques mis au pot commun des discussions.

Après une année d'échanges sur le projet éolien à l'étude, la concertation touche à sa fin et un bilan a été dressé (cf. les 3 affiches ci-dessous).

Nous remercions l'ensemble des participants pour le temps qu'ils ont investi et pour les nombreux retours et propositions qui ont été formulées au cours de la concertation.

Voici la première affiche qui présentait l'ensemble de la démarche de concertation et le calendrier des différents événements.

PROJET D'EXTENSION DU PARC ÉOLIEN à Flesquières

W.E.B



LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

Les objectifs

- Répondre à toutes vos questions** sur l'éolien en général et sur le projet.
- Vous informer régulièrement** de l'actualité du projet et de l'avancement de la démarche de concertation, via des lettres d'information, du site internet et des événements de concertation.
- Vous associer aux étapes clés du projet**, en vous rendant acteur de son évolution, notamment par le biais d'ateliers et de réunions thématiques pour construire un projet de territoire.

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

- Des échanges constructifs sur les possibles trames d'implantation** nous avons maintenant tous les éléments pour avancer et vous proposer une implantation la plus optimale possible.
- Une réflexion commune autour de la charte d'engagement pour la phase chantier** (cf. affiche présentant la charte).
- Une liste de propositions de mesures d'accompagnement que nous pourrions intégrer au dossier, une fois celui-ci déposé** (c.f. affiche sur vos propositions).

LE CALENDRIER DE LA DÉMARCHE



LES CHIFFRES CLÉS

- 8** heures d'échanges et de réflexions collectives
- 4** sessions de porte-à-porte pour discuter avec chacune et chacun d'entre vous
- 3** verres de l'amitié !
- 2** forums d'information pour vous partager les avancées du projet
- 1** site internet alimenté régulièrement
- 2** ateliers thématiques pour travailler la trame d'implantation, la charte d'engagement pendant la phase chantier et les mesures d'accompagnement.
- 2** lettres d'informations distribuées

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site du projet www.projeteolien-flesquières2.fr

3.4 | Sur les mesures d'accompagnement

Un autre espace du forum était dédié à la présentation des résultats du travail de co-construction des mesures d'accompagnement lors des deux ateliers de co-construction de juin et septembre 2021.

Une quinzaine de propositions ont émergé des réflexions entamées lors des premiers rendez-vous de concertation. A l'issue du travail d'affinage et de priorisation réalisé lors de l'atelier de concertation n° 2 en septembre 2021, ce sont 5 propositions qui ont été retenues et qui pourront figurer dans le dossier qui sera déposé en Préfecture.

Voici le panneau synthétisant le travail de réflexion issus de la concertation :



LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT CO-CONSTRUITES LOCALEMENT

Une quinzaine de propositions de mesures d'accompagnement ont été formulées par les riverains et le conseil municipal de Flesquières à l'occasion des différents rendez-vous de concertation.

Après une 1^{ère} phase de recueil, elles ont été approfondies. De ce travail collectif en résulte 5 grandes propositions :

5 propositions de mesures d'accompagnement qui pourraient être ajoutées au dossier, une fois celui-ci déposé

<p>Prime-énergie individuelle pour la conversion du système de chauffage</p>	<p>Financement du remplacement des systèmes de chauffage de la mairie et de la salle des fêtes de Flesquières</p>	<p>Rénovation thermique de l'école communale via le changement des fenêtres</p>	<p>Participation financière à la réflexion thermique de la maison de convivialité et de services de Flesquières</p>
--	---	---	---

Ces projets seront financés via une enveloppe allouée à cet effet d'un montant de 40 000 € par éolienne installée.

Dont une mesure exceptionnelle

Participation à la facture individuelle d'électricité des habitants de Flesquières (locataires et propriétaires) 400 € / an pour chaque foyer pendant 20 ans minimum

sous conditions d'autorisation préfectorale d'un projet aérien à N ou S modifiée

Les modalités de mise en œuvre de ces mesures ne pourront être communiqués qu'a posteriori de la validation du projet en préfecture.



Pour plus d'information, rendez-vous sur le site du projet www.projeteolien-flesquières2.fr

3.5| Sur la charte d'engagement pour la phase chantier

Le sujet des travaux pendant la phase chantier a été identifié dès l'étude des perceptions comme un sujet d'inquiétude. Des échanges ont été menés lors du forum d'information n° 1 et de l'atelier de co-construction n° 1 qui ont abouti à une charte d'engagements que W.E.B Energie du Vent s'engage à respecter dans le cas où son projet éolien serait autorisé par la préfecture et qu'une phase chantier serait lancée.

Voici le panneau des engagements pris par W.E.B Energie du Vent autour de la phase construction :



LES ENGAGEMENTS DE W.E.B ENERGIE DU VENT SUR LA PHASE CONSTRUCTION

LA PHASE CONSTRUCTION, DE QUOI PARLE-T-ON ?

Une fois le projet autorisé par la Préfecture et purgé de tous recours, la phase construction du parc éolien peut débuter. Les entreprises prestataires sont retenues au terme d'un processus d'appels d'offres.

La phase de travaux dure en moyenne entre 6 à 9 mois et consiste en :

- Des travaux de terrassement ;
- La création des fondations en béton pour le socle des éoliennes ;
- La réalisation de tranchées pour le raccordement électrique ;
- Le montage des éoliennes ;
- La mise en service.

LES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

Une série d'obligations prévues par le code de l'environnement, imposent au porteur de projet éolien de :

- S'assurer que les véhicules de transport et matériel de manutention utilisés sont conformes aux dispositions en vigueur en matière de limitation de leurs émissions sonores.
- Garantir la conformité des émissions sonores et l'homologation des engins de chantier par rapport à la réglementation en vigueur.
- Interdire l'usage de tout appareil de communication acoustique (sirènes, avertisseurs, haut-parleurs...), sauf cas exceptionnel pour de la prévention et le signalement d'incidents graves ou d'accidents.

LES ENGAGEMENTS ISSUS DE LA DÉMARCHE DE CERTIFICATION

Lors des différents rendez-vous de la concertation, plusieurs propositions ont été formulées et retenues pour donner lieu à une charte d'engagements de la part du porteur de projet.

W.E.B W.E.B Energie du Vent, en tant que maître d'ouvrage, coordonnera les entreprises prestataires qui interviendront sur le site et restera l'interlocuteur unique de la mairie de Flesquières.

Un numéro vert sera mis en place pour répondre aux questions et permettre à la commune de signaler tout manquement aux engagements. Des référents, clairement identifiés, s'assureront de ces échanges.

- Interlocuteur W.E.B Energie du Vent : Emeline BECK, Chef de chantier et d'exploitation
- Interlocuteurs de la Commune de Flesquières : Billy JOURNET, 1^{er} adjoint au maire accompagné d'un riverain de la commune volontaire (à désigner)

L'utilisation de porte-chars sera obligatoire pour tout engin de chantier amené à traverser la commune de Flesquières.

Un cahier des charges rappelant les obligations et pénalités financières applicables en cas de manquement sera remis par W.E.B Energie du Vent à l'ensemble des entreprises prestataires qui interviendront sur la commune.

Une information régulière sera transmise pendant toute la phase chantier. W.E.B transmettra à la mairie de Flesquières les dates précises des différentes phases du chantier ainsi que toute autre information relative au chantier. La municipalité de Flesquières relayera ces informations sur le site internet de la mairie.

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site du projet
www.projeteolien-flesquieres2.fr

Remarque d'un participant : « Nous vous remercions pour votre accompagnement et pour cette démarche de concertation qui nous a permis de faire avancer la discussion »

4. Annexes

Annexe 1 : Métaplan « Quelles sont vos questions et remarques sur le projet ? »

